PRÉFET
DE LA CREUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de CHAMBON-SAINTE-CROIX
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

A1 - forêts soumises

EL

EL7 - servitude d'alignement

I

I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique

PM

Plan de prévention des risques naturels

Zone inondable R111.3

T

T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

Belair
la Tuilerie
le Moulin
la Vacherie
la Petite Creuse
Chambon-Sainte-Croix
D51
D46
D22
300

0 1 2 km

Direction Départementale des Territoires

Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO ©
septembre 2026

PRÉFET
DE LA CREUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de CHENIERS
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

A1 - forêts soumises

AC

AC1 - monuments historiques (générateurs)

AC1 - monuments historiques (périmètre)

AS1 - captages d'eau potable

Périmètre de Protection Immédiate

Périmètre de Protection Rapprochée

EL

EL7 - servitude d'alignement

I

I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique

PM

Plan de prévention des risques naturels

Zone inondable R111.3

T

T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

0 1 2 km

Direction Départementale des Territoires

Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO © septembre 2026

PRÉFET
DE LA CREUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de COLONDANNES
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

A1 - forêts soumises

AC

AC1 - monuments historiques (périmètre)

AC2 - sites classés ou inscrits

AS1 - captages d'eau potable

Périmètre de Protection Immédiate

Périmètre de Protection Rapprochée

EL

EL7 - servitude d'alignement

T

T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

la Roche Mangeon
D15
D49
D951
le Breuille
Ruisseau de la Cazine
le Taillis
Colondannes
le Ris
la Villatte
la Brezentine
Pertu
Planterre
D14
Pierres Aubes
le Petit Bougoueix
le Cros

0 1 2 km

Direction Départementale des Territoires

Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO © septembre 2026

PRÉFET
DE LA CREUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de CROZANT
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

A1 - forêts soumises

AC

AC1 - monuments historiques (générateurs)

AC1 - monuments historiques (périmètre)

AC2 - sites classés ou inscrits

EL

EL7 - servitude d'alignement

I

I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique

T

T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

Villeneuve
Vitrat
Crozant
la Brousse
l'Age Quatre Maux
Josnon
Maisons
Villejoint
Etang de Biard
D72
D913
D49
Ruisseau de Josnon
Ruisseau du Rabeau

0 1 2 km

Direction Départementale des Territoires

Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO © septembre 2026

PRÉFET
DE LA CREUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de DUN-LE-PALESTEL
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

A1 - forêts soumises

AC

AC1 - monuments historiques (générateurs)

AC1 - monuments historiques (périmètre)

AS1 - captages d'eau potable

Périmètre de Protection Immédiate

Périmètre de Protection Rapprochée

Périmètre de Protection Eloignée

EL

EL7 - servitude d'alignement

I

I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique

T

T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

Dun-le-Palestel
les Mottes
la Perrière
les Tuileries
Tarsat
les Guérennes
Bel-Air
le Pré de la Celle
la Valette
la Gassotte
le Puy Brevier
la Bézentine
D69
D913
D44
D5
D5A3
D951
D47

0 1 2 km

Direction Départementale des Territoires

Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO ©
septembre 2026

PRÉFET
DE LA CREUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de FRESSELINES
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

A1 - forêts soumises

AC

AC1 - monuments historiques (générateurs)

AC1 - monuments historiques (périmètre)

AC2 - sites classés ou inscrits

AS1 - captages d'eau potable

Périmètre de Protection Immédiate

Périmètre de Protection Rapprochée

Périmètre de Protection Eloignée

EL

EL7 - servitude d'alignement

I

I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique

PM

Plan de prévention des risques naturels

Zone inondable R111.3

T

T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

Chanteloube
les Combes
la Chaise Gonnot
la Renauchat
le Rivaud
Fresselines
les Forges
la Bussière
D44
D49
D5
D78
Ruisseau de Charremilan
Ruisseau des Genêts
0
1
2 km

Direction Départementale des Territoires

Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO ©
septembre 2026

PRÉFET
DE LA CREUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de LA CELLE-DUNOISE
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

AC

AC1 - monuments historiques (générateurs)

AC1 - monuments historiques (périmètre)

AS1 - captages d'eau potable

Périmètre de 35 m autour du captage

EL

EL7 - servitude d'alignement

I

I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique

T

T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

Puymanteau
La Celle-Dunoise
Longsagne
Grand Marseuil
les Chiers
Beausoleil
Barrage de l'Age
la Creuse
Ruisseau de Champotier
Ruisseau de Longsagne
Ruisseau de Puymanteau
Ruisseau de Pérolle
le Chardoux
D951
D22
D15
D48A3
D48
D56

0 1 2 km

Direction Départementale des Territoires

Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO © septembre 2026

PRÉFET
DE LA CREUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de LA CHAPELLE-BALOUE
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

AC

AC1 - monuments historiques (générateurs)

AC1 - monuments historiques (périmètre)

AS1 - captages d'eau potable

Périmètre de Protection Immédiate

Périmètre de Protection Rapprochée

I

I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique

T

T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

la Vaudelière
le Petit Josnon
la Maison Seule
la Goutte Jacob
la Deunière
le Goux
Bel-Air
Peyton
le Peupion
La Chapelle-Baloue
Beauregard
le Corps de Garde
l'Age Boireau
la Sédelle
Étang Neuf
Étang Fouillamard
Coculet
la Jaussée
Sibilot
Puyrageat
Ruisseau du Bois des Razades
les Razades
les Razades
D82
D72
D22
300

0 1 2 km

Direction Départementale des Territoires

Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO ©
septembre 2026

PRÉFET
DE LA CREUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de LAFAT
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

AS1 - captages d'eau potable
- Périmètre de Protection Immédiate
- Périmètre de Protection Rapprochée Renforcée
- Périmètre de Protection Rapprochée
- Périmètre de Protection Eloignée

EL
- EL7 - servitude d'alignement

I
- I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique

T
- T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

0 1 2 km

Direction Départementale des Territoires

Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO ©
septembre 2026

PRÉFET
DE LA CREUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de LE BOURG-D'HEM
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

A1 - forêts soumises

AC

AC2 - sites classés ou inscrits

AS1 - captages d'eau potable

Périmètre de 35 m autour du captage

I

I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique

T

T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

le Poteau
le Temple
D15
les Fougères
Ruisseau d'Héret
Ruisseau du Pont de Chêtre
les Loges
la Villaine
Guémontet
D48
Combrand du Haut
Combrant
Combrand du Bas
D33
Chanteloube
D56
la Vallade
le Patin Vert
Le Bourg-d'Hem
la Creuse
D33A1
Villebaston
les Chezelles
la Bussière

0 1 2 km

Direction Départementale des Territoires

Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO © septembre 2026

PRÉFET
DE LA CREUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de MAISON-FEYNE
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

AC

AC1 - monuments historiques (générateurs)

AC1 - monuments historiques (périmètre)

AS1 - captages d'eau potable

Périmètre de Protection Immédiate

Périmètre de Protection Rapprochée

EL

EL7 - servitude d'alignement

I

I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique

T

T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

Chantemilan
le Grand Bois
le Breuil
le Moulin des Salesses
la Valade
Ruisseau du Riveau
Ruisseau de Chantemilan
les Salesses
le Peux
la Creuse
la Ferrandière
le Champion
Laverdant
Ruisseau de Carfée
Gervelle
D44
la Couture
Lascoux
Lavenaud
D49A1
D913
Maison-Feyne
D46
Masdousset
le Gast
Formier
D69
0
1
2 km

Direction Départementale des Territoires

Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO ©
septembre 2026

PRÉFET
DE LA CREUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de NAILLAT
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

A1 - forêts soumises

AC

AC1 - monuments historiques (générateurs)

AC1 - monuments historiques (périmètre)

AS1 - captages d'eau potable

Périmètre de Protection Immédiate

Périmètre de Protection Rapprochée

Périmètre de Protection Eloignée

EL

EL7 - servitude d'alignement

I

I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique

PM

Installations classées PM2

T

T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

Puyjaragne
Pécut
Azat
Naillat
le Mandement
la Brézentine
Etang Neuf
Ruisseau de la Cazine
Ruisseau de l'Etang
Ruisseau le Got
Etang de Poulignat
Etang de la Batteresse
D44
D5
D5A2
D913
D14
D74

0 1 2 km

Direction Départementale des Territoires

Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO ©
septembre 2026

PRÉFET
DE LA CREUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de NOUZEROLLES
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

A1 - forêts soumises

AS1 - captages d'eau potable

Périmètre de Protection Immédiate

Périmètre de Protection Rapprochée

I

I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique

PM

Plan de prévention des risques naturels

Zone inondable R111.3

T

T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

la Rapidière
le Grand Domaine
le Beausoleil
le Beau Soleil
le Boucher
le Baillevent
Nouzerolles
le Baron
le Bragoulet
la Jarrige
le Puy Balièbre
D22
D78
D5
300

0 1 2 km

Direction Départementale des Territoires

Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO ©
septembre 2026

PRÉFET
DE LA CREUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de SAGNAT
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

AC

AC1 - monuments historiques (générateurs)

AC1 - monuments historiques (périmètre)

AS1 - captages d'eau potable

Périmètre de Protection Eloignée

I

I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique

T

T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

la Sédelle
la Bèbe Nature
D69
D49
D46
D15
D951
300
le Chiron
la Sagne
la Petite Renardière
la Grande Renardière
le Pont
la Roche Bonneau
Beauvais
Beaupré
les Genètes
les Vignauds
Sagnat

0 1 2 km

Direction Départementale des Territoires

Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO ©
septembre 2026

PRÉFET
DE LA CREUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de SAINT-SEBASTIEN
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

AS1 - captages d'eau potable
- Périmètre de Protection Immédiate
- Périmètre de Protection Rapprochée

EL
- EL7 - servitude d'alignement

I
- I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique

T
- T1 - servitudes ferroviaires
- T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

Labetoulle
Anguignier
Lagoutte
Parchimbaud
Labussière
Saint-Sébastien
Vaussujean
Beaumont
la Clavière
la Sallive
D70
D71
D69
D45
D951

0 1 2 km

Direction Départementale des Territoires
Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO ©
septembre 2026

PRÉFET
DE LA CREUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de SAINT-SULPICE-LE-DUNOIS
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

A1 - forêts soumises

AC

AC1 - monuments historiques (générateurs)

AC1 - monuments historiques (périmètre)

AS1 - captages d'eau potable

Périmètre de Protection Immédiate

Périmètre de Protection Rapprochée

Périmètre de Protection Eloignée

EL

EL7 - servitude d'alignement

T

T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

0 1 2 km

Direction Départementale des Territoires

Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO © septembre 2026

PRÉFET
DE LA CREUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de VILLARD
-
Servitudes d'utilité publique et forêts soumises au régime forestier

AC

AC1 - monuments historiques (générateurs)

AC1 - monuments historiques (périmètre)

AS1 - captages d'eau potable

Périmètre de Protection Immédiate

Périmètre de Protection Rapprochée

T

T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

Tenèze

Villard

le Bornazeuil

D5

D46

D44

D951

D78

D15

0 1 2 km

Direction Départementale des Territoires

Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

® IGN,BD TOPO © septembre 2026